

I. Crédit bancaire

A fin décembre 2023, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 1 114,5 MMDH, enregistrant une hausse annuelle de 5,2%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	déc-23	nov-23	déc-22	déc-22
Crédit bancaire *	1 114,5	3,3	5,2	
Agents non financiers	934,2	1,1	2,9	
Entreprises non financières	518,7	2,0	3,3	
Privées	443,6	2,3	0,1	
Publiques	75,1	0,3	27,0	
Ménages	386,3	-0,1	2,1	
Agents financiers	180,2	16,2	19,5	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

La hausse annuelle de 0,1% du crédit aux ENF privées recouvre une progression de 6,9% des prêts à l'équipement et un repli de 8,6% des facilités de trésorerie.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	déc-23	nov-23	déc-22	déc-22
Total	443,6	2,3	0,1	
Facilités de trésorerie	195,1	2,3	-8,6	
Equipement	113,9	3,2	6,9	
Immobilier	50,7	3,7	-0,9	
Autres crédits *	30,5	8,7	52,4	
Créances en souffrance	53,4	-3,7	3,2	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement bancaire, au T4-2023, a été jugé « normal » par 78% des industriels et « difficile » par 22%. Par ailleurs, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 66% des entreprises et en hausse selon 28% d'entre elles.
- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T3-2023, les critères auraient été durcis pour les crédits de trésorerie et maintenus inchangés pour les prêts à l'équipement et à la promotion immobilière. Par taille d'entreprise, ils auraient été durcis pour les TPME et maintenus inchangés pour les GE. Pour ce qui est de la demande, elle aurait enregistré une hausse pour tous les objets de crédit, avec un accroissement pour les GE et un repli pour les TPME.
- Au T4-2023, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont progressé à 5,42%. Par taille d'entreprise, ils se sont établis à 5,25% pour les GE et à 5,70% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T4-2023	T3-2023	T2-2023
Entreprises non financières	5,30	5,32	5,22
Entreprises privées	5,42	5,36	5,27
TPME *	5,70	5,75	5,77
GE**	5,25	5,05	5,01

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les concours aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 2,1 %, recouvrant un accroissement de 2% des prêts à l'habitat et de 0,5% des crédits à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 21,6 MMDH après 18,9 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	déc-23	nov-23	déc-22	déc-22
Total	386,3	-0,1	2,1	
Habitat	244,0	0,2	2,0	
Mourabaha immobilière*	21,6	1,2	14,2	
Consommation	57,4	-0,2	0,5	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T3-2023, les banques déclarent un assouplissement des critères d'octroi des prêts à la consommation et un maintien inchangé de ceux des crédits à l'habitat. Pour la demande, elle aurait reculé aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T4-2023, globalement en stagnation à 5,95%, avec une progression à 4,83% pour les crédits à l'habitat et une baisse à 7,18% pour ceux à la consommation.

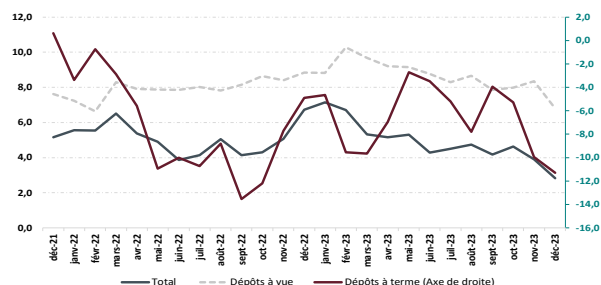
Taux débiteurs par objet (en %)

	T4-2023	T3-2023	T2-2023
	Ménages	5,95	5,95
Crédits à l'habitat	4,83	4,74	4,64
Crédits à la consommation	7,18	7,25	7,27

II. Dépôts bancaires

- A fin décembre 2023, les dépôts auprès des banques se sont établis à 1 165,3 MMDH, enregistrant une hausse de 2,8% comparativement au même mois de l'année précédente.
- Les dépôts des ménages ont atteint 859,6 MMDH, en hausse annuelle de 3,7%, avec 204,5 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 9,2% à 206,3 MMDH à fin décembre.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme ont enregistré des hausses de 40 points de base pour ceux à 12 mois et de 23 points de base pour ceux à 6 mois s'établissant respectivement à 3,05% et 2,60% à fin décembre 2023.
- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 2,73% pour le premier semestre 2024, soit une baisse de 25 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	déc-23	nov-23	oct-23	sept-23	août-23
Comptes à terme					
6 mois	2,60	2,37	2,44	2,52	2,37
12 mois	3,05	2,65	2,88	2,49	2,53